



MAIRIE DE TRAVAILLAN
84850

**COMPTE RENDU
SOMMAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU
25 Juillet 2016**

Téléphone 04 90 37 24 01
Télécopie 04 90 37 79 88

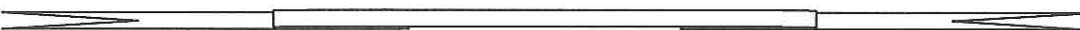
Régulièrement convoqué dans le lieu habituel, le Conseil Municipal s'est réuni dans la Salle de la Mairie.

Présents : Tous les membres, SAUF

Procurations : Gérard SANJULLIAN, Damien ROZIER, Cyril BRUSCOLINI qui donnent respectivement procuration à Jean Pierre DELFORGE, Gilles GASQ et Patricia LISPAL

Secrétaire de séance : Clotilde FALLAS

Approbation à l'unanimité et sans aucune réserve du procès verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 7 Juin 2016.



Un moment de recueillement est observé en mémoire de Mme Marie-France SANJULLIAN, épouse de Gérard SANJULLIAN, disparue le 22 juillet.

1. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2015 DE LA CCAOP

Le Conseil confirme s'être fait présenter le rapport annuel d'activité 2015 de la CCAOP.

Approbation à l'unanimité

2. PRESENTATION DU RAPPORT 2015 SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS

Le Conseil confirme s'être fait présenter le rapport sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets ménagers 2015.

Approbation à l'unanimité

3. PRESENTATION DU RAPPORT 2015 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil confirme s'être fait présenter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2015

Approbation à l'unanimité

4. **PRESENTATION DU RAPPORT DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le Conseil confirme s'être fait présenter le rapport du délégué du service public d'assainissement collectif 2015
Approbation à l'unanimité
.

5. **PROJET DE PERIMETRE PROPOSE PAR LES PREFETS DE LA DROME ET DU VAUCLUSE DANS LE CADRE DE LA FUSION DES SYNDICATS DE RIVIERE DE L'AYGUES**

Jean Pierre DELFORGE informe le Conseil de l'avis du Syndicat SMA qui précise que :

- Le périmètre ne couvre pas l'intégralité du bassin versant, notamment toute la partie en aval
- Deux communes des Hautes Alpes figurent dans le projet alors que l'arrêté est signé par le Préfet de la Drôme et du Vaucluse
- Aucune lisibilité sur la future gouvernance du syndicat, donc une gouvernance imposée par les textes qui serait très défavorable aux 7 communes
- Sous représentation qui ne serait pas acceptable aux regards :
 - Importance des travaux de protection
 - Répartition géographique
 - Gros enjeux ciblés sur le secteur aval du bassin versant
- Le SMA est membre du groupement chargé de l'élaboration du schéma d'organisation dont les résultats seront en juin 2017.

Le Conseil,

Après avoir délibéré

A l'unanimité, émet un avis DEFAVORABLE à ce projet

6. **DIA VENTE GFA DOMAINE MARTIN – Mr Mme PUT William**

Le Conseil, à l'unanimité, renonce à exercer son Droit de Prémption concernant la vente du terrain du GFA Domaine Martin au profit de Mr et Mme PUT William.

7. **ATTRIBUTION LOGEMENT COMMUNAL**

Le Conseil, à l'unanimité, décide de louer le logement communal sis 11 Place Jean Moulin à Mme GOYON Alexandra qui en a fait la demande.
.

8. **TRANSFERT DE NOUVELLES COMPETENCES OBLIGATOIRES ET OPTIONNELLES A LA CCAOP**

Le Conseil, à l'unanimité, décide de transférer les nouvelles compétences obligatoires et optionnelles en application de la loi NOTRe et approuve les statuts modifiés pour la circonstance

9. VIREMENT DE CREDITS : TRAVAUX D'AMENAGEMENT AU STADE DE FOOT

Le Conseil, à l'unanimité, décide le virement de la somme de 5.000 € du compte de fonctionnement 615231 au compte d'investissement 2128.

10. ATTRIBUTION MARCHÉ : CREATION D'UN PARKING COMMUNAL

Vu l'avis de la commission d'appel d'offre du 7 juillet, à l'unanimité, le conseil décide, d'attribuer le Marché à l'entreprise BRAJA VESIGNE pour la somme de 38 570.50 €.

11. ATTRIBUTION MARCHÉ : REFECTION DES FACADES AU GROUPE SCOLAIRE

Vu l'avis de la commission d'appel d'offre du 7 juillet, à l'unanimité, le conseil décide, d'attribuer le Marché à l'entreprise SARL TS FACADE à CAMARET pour la somme de 30 152.50 €HT.

QUESTIONS DIVERSES

Jean Pierre DELFORGE présente la carte de remerciements des jeunes mariés Damien et Stéphanie.

Bernard NEGRON informe que la tranche de travaux relative à l'assainissement chemin des Grands Prés est en cours.

Clotilde FALLAS insiste sur la fréquentation de cette voie.

Des nombreux camions ne respectent pas la limitation de vitesse.

Elle demande si des ralentisseurs peuvent être posés.

Bernard NEGRON répond que sur d'autres voies plus dangereuses la vitesse n'est pas respectée (Chemin d 'Alcyon)

Tous les points ayant été abordés, la séance a été levée à 19 heures 40.

Vu par nous, 1^{er} Adjoint de la Commune de Travaillan, pour être affiché à la porte de la Mairie en date du 26 Juillet 2016, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Secrétaire de séance

Clotilde FALLAS



Travaillan le 26 Juillet 2016

1^{er} Adjoint

